

LA GAZETTE

de Villeherviers

Edito

Chères Villeherviersoises et Villeherviersois,

Après deux années de mandat, l'arrivée de l'été avec la reprise du repas traditionnel des Villeherviersois semble signifier une belle saison, même si certains indicateurs épidémiques nous convient à rester prudents et à se protéger encore quelques temps.

Au sommaire

Rétrospective
Point finances
Affaires scolaires
Agenda

Nous venons de vivre une intense période d'expression démocratique nationale où nous espérons que chaque citoyen a pu s'exprimer avec au final le renouvellement de notre Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron et l'arrivée d'un nouveau député, Monsieur Roger Chudeau.

Après les réalisations du premier semestre : fin des travaux du lotissement, mise en place de coussins berlinois rue de la Sauldre, concert de la chorale de Loreux et des trompes des «échos de la Salamandre » ou pose de caméras de surveillance afin de lutter contre les dépôts sauvages et la délinquance en général, la deuxième partie de l'année verra encore d'autres réalisations se concrétiser avec par exemple la mise en place de ralentisseurs pour la sécurité de tous dans le bourg.

Comme chaque trimestre, vous trouverez dans cette gazette les réalisations, améliorations et/ou projets pour notre village. Alors à toutes et tous, excellente lecture et surtout excellent été.

Restant à votre écoute. *Hubert Bessonnier, Maire*

Rétrospective



Retour en images

Repas des Villeherviersois - 26/06

La municipalité a organisé le 26 juin le traditionnel repas annuel des Villeherviersois, avec l'aide des membres du CCAS, après 2 années d'annulation pour cause de crise sanitaire. Le Maire, Hubert Bessonnier, a accueilli les 96 participants pour partager le verre de l'amitié sous le préau de l'école, puis un repas organisé dans la cantine scolaire en raison d'une météo pluvieuse.

Un grand merci aux habitants venus prêter main forte aux élus présents pour la réussite de cette journée.



Les coureurs cyclistes ont traversé notre village lors de la 4^e étape du Tour du Loir-et-Cher sous un soleil radieux le 16 avril dernier. Un grand merci aux bénévoles et à Claudette Morin, 2^e adjointe, qui ont permis d'assurer la sécurité de cet événement.

Visite de Philippe Gouet - 31/05

Le Président du conseil départemental, Philippe Gouet, a visité le canton de Romorantin-Lanthenay sur le thème de l'activité économique rurale. Il a visité l'entreprise de mécanique agricole Brossart Danton où il a pu voir une abatteuse et plusieurs tracteurs en entretien ou en réparation. Il s'est intéressé au rayon d'activité de l'entreprise dans le département et dans la région et s'est inquiété des difficultés de recrutement.



P. Gouet, B.Danton et P.Deslandes

Commémoration du 8 mai

Le 8 mai 2022 a marqué le 77^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Hubert Bessonnier, Maire, a animé cette cérémonie en présence d'élus, d'habitants, de Jean-Claude Vildy, porte-drapeau, et de Lucien Robert, sonneur des Échos de la Salamandre.



Concert "Oh happy day" - 4/6

La chorale "Chœur et partage" de Loreux, dirigée par Michel Renault, a proposé un formidable concert à la centaine de spectateurs réunis en l'église Saint-Euverte. Le public a également pu applaudir les formations de sonneurs de trompes de Saint-Martin et des Échos de la Salamandre, respectivement de Seigy et de Villeherviers. Au total, 16 sonneurs et 25 choristes ont enchanté les oreilles du public..

Travaux

Les travaux du lotissement de la grande cour sont désormais terminés (trottoirs, placettes et éclairage).

Rue de la Sauldre, ce sont des coussins berlinois qui ont été installés au mois de juin afin de ralentir le flux de circulation aux abords de l'arrêt de car scolaire.



Brocante - 15/05

L'association Villeherviers détente a organisé la brocante annuelle de Villeherviers le dimanche 15 mai dernier, avec l'aide de bénévoles et de membres de l'association sportive Villeherviersoise. Des sonneurs de trompes des Échos de la Salamandre ont animé l'événement.

Une trentaine d'exposants ont proposé divers objets ou textiles d'occasion pour le plus grand bonheur des chineurs.



Caméras de surveillance

Des caméras de surveillance, discrètes mais efficaces, ont été installées au niveau du parking rue de la Sauldre près du stade et au carrefour entre la rue de la gare et la route de Salbris. Cette installation contribuera à lutter contre les incivilités et la délinquance en général.



Mariana Bui, meilleure apprentie de France

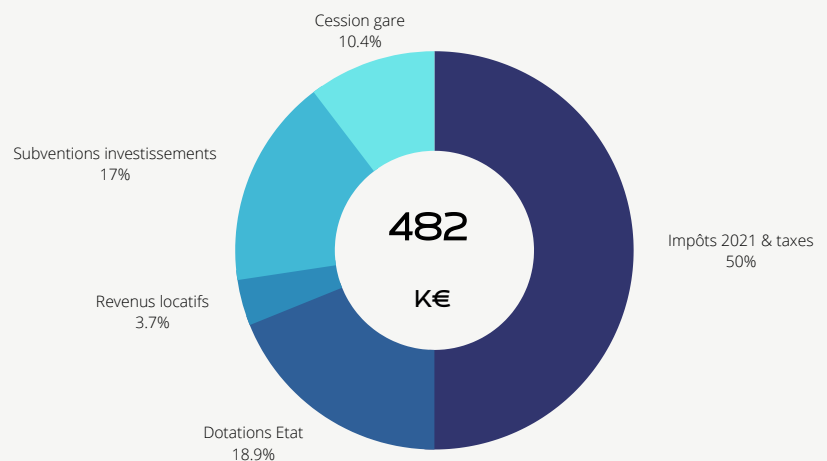


Mariana Bui, originaire de Villeherviers, a remporté une médaille d'or lors du concours des meilleurs apprentis de France fin juin à Lons-le-Saunier, dans la catégorie "Peintre applicateur de revêtements". Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Finances

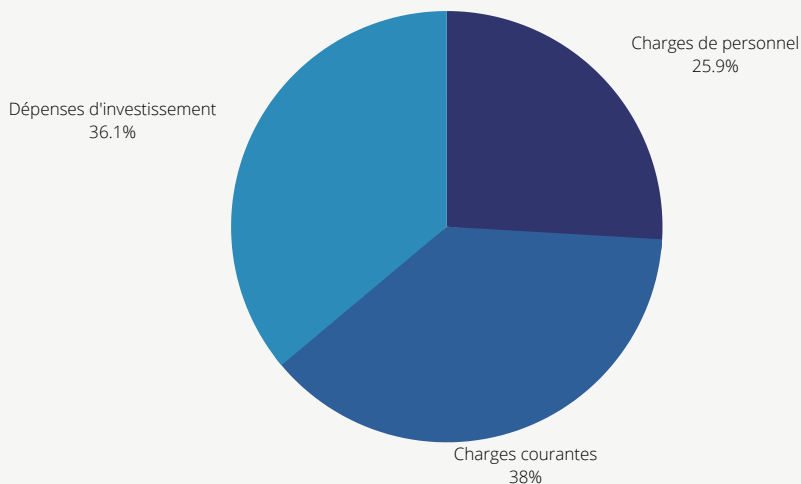
D'où viennent les recettes de la commune ?

Les recettes de la commune s'élèvent 482 K€ et sont composées pour près 50 % par les produits de la part communale des impôts fonciers et des droits de mutations. Ces recettes sont complétées par les subventions d'investissements (82 K€) et la vente de la gare (50 K€).



Quelles charges pour la commune en 2021 ?

Les charges de fonctionnement et d'investissements s'élèvent à 482 K€. Elles sont composées des charges courantes de fonctionnement de la commune (Entretien, carburants, divers...), des salaires des personnels communaux et pour près de 36 % par les investissements.



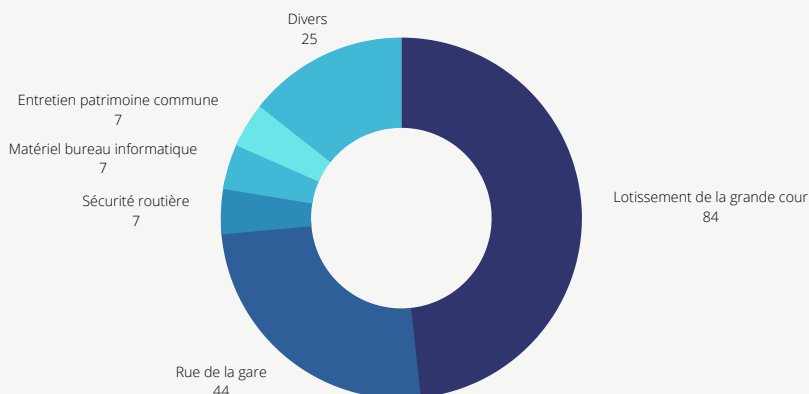
A quoi ont servi les impôts en 2021 ?

Pour  d'impôt payé :



Quels investissements pour la commune en 2021 ?

Les investissements représentent 174 K€ en 2021. 75 % concernent le lotissement de la grande cour, la voirie et la signalisation. À noter en divers, des dépenses d'études préparatoires aux travaux de l'école. Les subventions d'investissements obtenues représentent près de 50 % des travaux réalisés.



Affaires scolaires

par Philippe Jacquet, président du SIVOS

Une modification dans l'organisation pédagogique

A la rentrée de septembre 2022, l'organisation pédagogique évoluera peu au sein des écoles du RPI. Un changement sera effectué à l'école de Villeherviers avec une classe de CE2-CM1 et une classe de CM1-CM2 (au lieu d'une classe de CE2-CM1 et une classe de CM2 pendant l'année scolaire 2021-2022). Dans les autres écoles, elle ne changera pas :

- A Marcilly-en-Gault, une classe de Petite, Moyenne et Grande Sections, et une classe de CP-CE1 et CE2.
- A Millançay, une classe de Petite, Moyenne et Grande Sections, et une classe de CP-CE1.

Villeherviers accueillera par ailleurs un(e) nouvel(elle) enseignant(e) à la rentrée suite au départ de Mme Devautour.

Maintien du schéma de transport scolaire

Afin de limiter les temps d'attente le matin avant le début de la classe et le soir avant la montée dans le bus, et d'avoir des temps de transport convenables, le schéma de transport scolaire avec deux bus sera semblable à celui de l'année scolaire précédente. Les horaires des deux lignes seront inchangés.

Les horaires des cars sont à retrouver dans le dépliant du RPI disponible en mairie et sur le site internet www.villeherviers.fr

Un soutien important aux équipes enseignantes

Lors du conseil syndical du 8 février 2022, les délégués du syndicat, sensibles à la richesse des projets pédagogiques des enseignantes, et conscients des compétences travaillées par les élèves lors de ces actions, ont décidé d'apporter une aide financière représentant 80 % du coût global de l'ensemble des projets. Ils ont voté les subventions suivantes :

- 650 euros pour des séances de percussion pour la classe de PS-MS-GS de Marcilly-en-Gault,
- 522 euros pour la rénovation de la fresque de Saint-Exupéry de Marcilly-en-Gault par la classe de CP-CE1-CE2,
- 360 euros pour des cours de tennis et Beach tennis pour les élèves de la classe de CP-CE1 de Millançay,
- 1000 euros pour la réalisation d'une fresque sous le préau par la classe de CP-CE1 de Millançay.
- 1200 euros pour des séances de cirque pour la classe de CM2 de Villeherviers.

Le budget primitif du SIVOS 2022

En mars 2022, les membres du conseil syndical ont approuvé le budget primitif 2022. Ce dernier s'équilibre à 200 150, 54 euros en section de fonctionnement, et à 2 430, 97 euros en section d'investissement. Les participations de chaque commune sont calculées essentiellement au prorata du nombre d'élèves (Loreux : 12 282 euros, Marcilly-en-Gault : 51 086 euros, Millançay : 51 086 euros, Villeherviers : 17 437 euros). Le Sivos effectue des remboursements aux communes de Loreux, de Marcilly-en-Gault et de Millançay pour les charges de personnel mis à disposition.

Remerciement aux équipes enseignantes et aux agents

Cette année a été marquée par des périodes compliquées liées à la crise sanitaire. Nous remercions les équipes enseignantes et les agents pour la gestion de ces moments difficiles, et pour leur investissement auprès des élèves des trois écoles.

AGENDA

10/09	Concours de pétanque - ASV
11/11	Commémoration au monument aux morts (10h30)
21 & 22/11	Ramassage des encombrants
04/12	Marche des Pères Noël - ASV

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	V	L	J	1	M	J
2	S	M	V	2	D	V
3	D	M	S	3	L	J
4	L	J	D	4	M	V
5	M	V	L	5	M	D
6	M	S	M	6	J	L
7	J	D	M	7	V	M
8	V	L	J	8	S	J
9	S	M	V	9	D	V
10	D	M	S	10	L	V
11	L	J	D	11	M	▲
12	M	V	L	12	M	▲
13	M	S	M	13	J	▲
14	J	D	M	14	V	▲
15	V	L	J	15	S	▲
16	S	M	V	16	D	▲
17	D	M	S	17	L	▲
18	L	J	D	18	M	▲
19	M	V	L	19	M	▲
20	M	S	M	20	J	▲
21	J	D	M	21	V	▲
22	V	L	J	22	S	▲
23	S	M	V	23	D	▲
24	D	M	S	24	L	▲
25	L	J	D	25	M	▲
26	M	V	L	26	M	▲
27	M	S	M	27	J	▲
28	J	D	M	28	V	▲
29	V	L	J	29	S	▲
30	S	M	V	30	D	▲
31	D	M		31	L	▲

Légende par secteur de

collecte :

Villeherviers :

Collecte des ordures ménagères : ●

Collecte du tri sélectif : ●

Secteur Petit Camion* :

Collecte des ordures ménagères : ▲

Collecte du tri sélectif : ▲

Rappel

• Collecte entre 4h et 20h. Sortez votre poubelle la veille au soir.

• En période de travaux, déposez votre poubelle en dehors de la zone de travaux.

• En cas d'intempérie hivernale, laissez votre poubelle présentée à la collecte.

Attention :

Décalage de collecte les jours

férics :

• Les collectes à la suite d'un jour férié, sont systématiquement reportées.



*Liste des Lieux-dits collecte Petit-Camion : la Jarric, les Quatre Vents, la Joualinière, la Coudre, Champvieux, Pont Gitton, le Petit Migellier, la Grande Béole, les Tournoux, Petite Ville, Planche-Thibaud, les Roches, la Bernazerie, la Souchonnerie, Grandes Bruyères, la Gaillardière, la Repernellerie, Beauval, le Glandier, la Griffonnerie, les Fontenils, la Pasterie.